

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Le 20 août 2022 à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration et des adhérents de l'Association En Chanan se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Sont présents ou représentés les membres du Conseil d'Administration dont la liste suit :

Madame NICAISE Mari-Luz
Madame GIROUD Sylvaine
Madame AUGIER Françoise
Madame DEL VALLE MARTOUZET Patricia
Madame DESBUISSONS Marie-Thérèse
Madame BOSSA Corinne
Monsieur GIRELLO Fabrice
Monsieur GIROUD Sébastien
Monsieur BARBE Xavier
Monsieur DEMERLIAC François
Monsieur MARTOUZET Ivan
Monsieur BOUILLON Jean-Guillaume



Madame AUGIER Françoise est désignée en qualité de Présidente de séance.
Madame NICAISE Mari-Luz est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

La Présidente de séance rappelle l'ordre de jour :

1. rapport financier ;
2. rapport d'activité de l'année écoulée (inclus dans le document « rapport moral ») ;
3. programme d'activités pour l'année à venir ;
4. renouvellement du Conseil d'Administration ;
5. questions diverses.

Après débat entre les membres, la Présidente met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) Lecture et adoption du rapport financier

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier qui lui a été soumis et donne quitus au CA.

2) Lecture et adoption du rapport moral

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral qui lui a été soumis.

3) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts un tiers du Conseil d'Administration démissionne.

- Madame DEL VALLE MARTOUZET Patricia démissionne.
- Madame DESBUISSONS Marie-Thérèse démissionne.
- Madame BOSSA Corinne démissionne.
- Monsieur MARTOUZET Ivan démissionne.

L'assemblée générale ordinaire désigne comme membres du Conseil d'Administration:

- Monsieur BARBE Xavier conserve sa fonction.
- Madame NICAISE Mari-Luz conserve sa fonction.
- Madame GIROUD Sylvaine conserve sa fonction.
- Monsieur GIROUD Sébastien conserve sa fonction.
- Monsieur BOUILLON Jean-Guillaume conserve sa fonction.
- Madame AUGIER Françoise conserve sa fonction.
- Monsieur GIRELLO Fabrice conserve sa fonction.
- Monsieur DEMERLIAC François conserve sa fonction.
- Monsieur GIROUD Yannis conserve sa fonction.
- Madame BOSSA Corinne est ré élue.
- Madame DESBUISSONS Marie-Thérèse est ré élue.
- Monsieur MARTOUZET Ivan est ré élu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les points suivants, sont ensuite traités, conformément à l'ordre du jour :

4) Programme d'activités pour l'année à venir

Le programme résultant de la continuation d'actions en cours, de projets déjà planifiés et de nouvelles propositions apportées par les personnes présentes est discuté avec l'ensemble des participants. Il est inclus dans le document « rapport moral » pour l'année écoulée.

5) Questions diverses

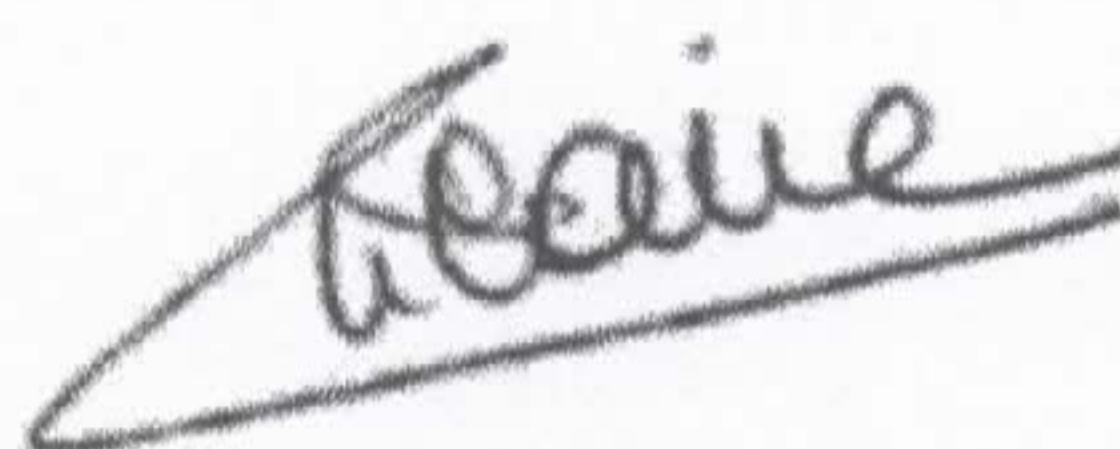
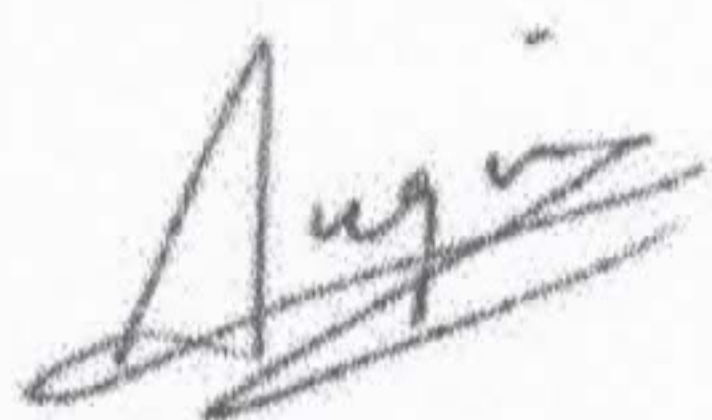
Aucune question particulière n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Il est dressé un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, signé par les membres du Bureau.

A La Penne, le 20 août 2022

Francoise Augier



Bossa Corinne

